



## Chaire Amérique latine (ChAL)

<https://ipeat.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/international/chaire-amerique-latine/>

### Appel à candidatures Année universitaire 2024-2025

**Date de réception par e-mail des dossiers de candidature :  
au plus tard, le vendredi 3 février 2024**

**La Chaire Amérique latine (ChAL) de l'IPEAT reçoit  
des enseignant.e.s-chercheur.e.s de toute nationalité,  
spécialistes de l'étude des sociétés latino-américaines.**

**Le/la titulaire est accueilli.e  
dans les UMR (Unités de recherche CNRS) ou équipes de recherche  
partenaires de l'IPEAT :  
FRAMESPA, GEODE, CEIBA, LEREPS, LISST/CAS, LISST/CERS, LISST/CIEU,  
LISST/Dynamiques rurales**

➤ **Conditions d'accès**

- Être titulaire d'un doctorat
- Être enseignant.e-chercheur.e dans une université ou un centre de recherche, dans les Amériques ou en Europe
- Toutes les disciplines en sciences humaines et sociales sont acceptées. **Cette année L'YPEAT souhaite favoriser le recrutement des anthropologues et sociologues pour des séjours de 4 semaines pour des activités d'enseignement de préférence au deuxième semestre.**
- Le séjour des professeurs visiteurs doit avoir lieu pendant les semaines de cours.
- Les langues des enseignements sont le français et l'espagnol. Une bonne connaissance du français facilite le séjour et accroît le rayonnement des activités.

➤ **Activités attendues**

- Le/la titulaire est invité.e à participer aux activités de l'équipe de recherche dans laquelle il/elle est accueilli.e : séminaires, montage d'un projet de recherche, etc.
- Le/la titulaire doit intervenir dans l'une des Journées d'étude organisées par l'YPEAT ou par l'équipe qui l'accueille.
- Une activité d'enseignement pourra être demandée au/à la titulaire dans le cadre du Master de l'YPEAT.
- Le/la titulaire pourra concrétiser sa présence à la Chaire par la proposition d'un article à *Caravelle* ou *L'Ordinaire des Amériques*, et qui sera soumis à évaluation.
- Si le/la titulaire est accueilli.e dans d'autres universités en France, il doit mentionner qu'il/elle est titulaire de la ChAL.

➤ **Procédures de dépôt de candidature et sélection**

**Pièces constitutives du dossier de candidature :**

- le dossier de candidature UT2J dûment renseigné en français
  - un projet de recherche en cohérence avec les travaux de l'équipe de recherche d'accueil partenaire de l'YPEAT (question 1 du dossier de candidature)
  - un projet d'enseignement dans le Master IPEAT de l'ordre de cinq heures environ (question 2 du dossier de candidature)
- Pour faciliter l'évaluation de votre dossier on vous demande de rédiger un curriculum vitae synthétique (5 pages maximum), en français ou en espagnol incluant (1) informations personnelles (dont un numéro WhatsApp pour vous contacter), (2) information sur vos études et vos diplômes (discipline, titre de la thèse, université), (3) activités d'enseignement (indiquer la discipline enseignée, la formation, le niveau), (4) activités de recherche (publications : ouvrages, articles à comité de lecture, chapitres d'ouvrage), (5) responsabilités administratives
- Les informations doivent être présentées par ordre chronologique en partant des dates les plus récentes

**Tout le dossier doit être présenté en un seul fichier pdf.**

***Procédure de sélection***

- ✓ Les membres du Conseil scientifique de l'IPEAT évaluent les candidatures et rédigent des rapports soumis à délibération lors de la réunion prévue fin février 2024
- ✓ Les critères de sélection sont : l'excellence du dossier (activités d'enseignement et de recherche, encadrement de travaux d'étudiants, animation de la recherche), l'adéquation de l'offre d'enseignement avec la formation dispensée à l'IPEAT et du programme de travail avec les lignes directrices de l'équipe de recherche partenaire de l'IPEAT et qui va accueillir le/la candidat.e.

***Adresse électronique d'envoi :***

[chal.ipeat@gmail.com](mailto:chal.ipeat@gmail.com)

Mme. Verushka Alvizuri  
Maîtresse de conférences  
Responsable de la Chaire Amérique latine

**Tout dossier incomplet ou reçu  
après le vendredi 3 février 2024 sera refusé.**